

Code de vie et règlements

- Toute personne inscrite à une activité doit prendre connaissance du code de vie ainsi que des règlements généraux et s'engage à les respecter.
- La session d'hiver est d'une durée variant entre 10 et 17 semaines. Voici les dates de début de session :
 - ❖ Activités de danse: 14 janvier (Troupe Intrigue à confirmer)
 - ❖ Activités dessin, peinture, aquarelle et BD: 22 janvier
 - ❖ Activités parascolaires (Sainte-Claire, Boucher-de-la-Bruère, Ste-Louise-de-Marillac et La-Vérendrye): 15 janvier
 - ❖ Toutes les autres activités: 28 janvier

À noter, qu'aux dates suivantes les activités sont annulées : 3 au 9 mars (relâche scolaire), 29 mars au 1er avril (week-end de Pâques), 20 mai (Fête des Patriotes). **Pour les activités parascolaires, uniquement, les journées pédagogiques doivent être prises en considération.**

S'il y a annulation d'une séance, la date de reprise vous sera communiquée via courriel et sera aussi disponible sur notre site internet et notre page Facebook. Votre assiduité aux cours est donc importante. En cas d'annulations imprévisibles, nous placerons un appel où enverrons un courriel et/ou texto, d'où l'importance de nous transmettre vos bonnes coordonnées.

Nous vous suggérons fortement d'adhérer à notre Infolettre.

- Points de service : Centre Pierre-Bernard (école La Vérendrye) – 3055 Mousseau (porte principale)
Centre Ste-Claire (Hochelaga) – 8695 Hochelaga, suite 201 (2^e étage)
St-François d'Assise – 2160 Liébert (porte stationnement)
Centre Sportif du Collège Mont-Royal (CSCMR) – 8801 Notre-Dame (porte principale)
- Chaque participant doit avoir complété un formulaire d'inscription et payé les droits d'activités pour participer à une activité. **Aucun formulaire complété à la main ou pris en photo ne sera accepté !**
- L'accueil des participants s'effectue à l'extérieur du local (gymnase).
- Aucun parent-spectateur n'est admis sur les lieux des activités durant le déroulement de celles-ci (incluant hall, corridor, salle et gymnase). L'attente devra être faite à l'extérieur.
- Dans la plupart de nos installations, nous n'avons pas de vestiaire. Nous suggérons fortement que les participants se présentent déjà vêtus pour leur activité.
- Il est important d'arriver à l'heure. Le préposé à l'accueil ou le professeur (instructeur, spécialiste) vous indiquera à quel moment entrer. Inutile d'arriver trop tôt. Nous désirons éviter les attroupements lors des transitions entre les séances d'activités.
- Un battement de 5 à 15 minutes a été prévu pour certaines activités afin de gérer les transitions.
- Le code de vie s'applique à tous (participants, parents, accompagnateurs, enfants). Toute personne qui enfreint le code de vie peut

Respect de soi (ex : porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées, ne tolérer aucune forme de violence ou d'intimidation)

Respect des autres (ex : employer un langage poli et respectueux, ne pas briser le bien d'autrui)

Respect du groupe (ex : favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité)

Respect des mesures sanitaires (ex : tousser dans le creux de son bras, mettre son couvre-visage si rhume ou toux, utiliser sa propre gourde, éviter le plus possible les abreuvoirs, ne pas se présenter à l'activité si vous faites de la fièvre, etc.)

Respect du matériel (ex : ne pas détruire ou endommager le matériel et l'équipement mis à votre disposition,)

Respect de l'environnement (ex : ne pas laisser traîner ses déchets, tenir les lieux propres et en bon état, respecter les règles de l'organisme)

être expulsée de l'activité à laquelle elle est inscrite, et ce, sans remboursement ou se voir refuser l'accès à nos installations.

□ Afin de maintenir nos installations propres et salubres, il est interdit de s'introduire dans les locaux (ou gymnase) avec des bottes ou des chaussures souillées. Prière de vous munir de chaussures propres et appropriées pour votre activité.

- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux et les gymnases. Les bouteilles de verre sont aussi interdites.
- Aucune personne n'est autorisée à vendre ou à solliciter sans autorisation écrite de la direction.
- Nous gardons les objets trouvés pour la durée de la session seulement. Nous disposons des objets non réclamés au terme de chaque session.
- Nous ne sommes pas responsables des pertes ou vols dans nos locaux.
- L'organisme met tout en œuvre pour offrir un cadre sécuritaire et adapté pour la pratique des activités. Le participant doit tout de même être conscient qu'il existe certains risques inhérents à la pratique de certaines d'entre elles.
- **Aucun remboursement ne sera émis après la 1ère semaine d'activité...seule une note de crédit est remise (valide un an, pour l'inscription à une activité lors d'une session ultérieure). Prendre note que sur toute annulation, des frais administratifs sont perçus (plus petit des montants -10% ou 50\$) et que les séances passées seront déduites du crédit ou du remboursement.**
- **Pour toute demande de changement d'activité, des frais administratifs de \$20.00, en argent comptant, seront dorénavant exigés.**
- Les dates de fin de session seront affichées dans les installations, disponibles aussi auprès des préposés à l'accueil ou des professeurs, sur notre page Facebook, dans notre Infolettre et enfin, sur notre site internet.
- **N'oubliez pas que le préposé à l'accueil ne fait qu'appliquer les directives prescrites par l'organisme. Si vous savez des plaintes ou des commentaires, ceux-ci peuvent être acheminés par courriel à infos@loisirsteclair.org**

Détails importants à retenir pour chaque activité

- ★ Danse: Consulter le calendrier de danse des cours. (<https://www.loisirsteclair.org/volet-danse>)
Lire attentivement et se référer au document « Règlements cours de danse 2022-2023 » (<https://www.loisirsteclair.org/volet-danse>)
Les informations en lien avec le spectacle de danse (prise de photos, vente de billets, costumes, etc.) seront versés sur le site internet au courant du mois de janvier.
- ★ Soccer et mini-soccer : Protège-tibias et espadrilles sont obligatoires
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne recommandons pas l'utilisation des abreuvoirs)
Le participant doit apporter son propre ballon.
- Karaté et taekwondo : Le port du karatégi (kimono) est obligatoire lors des cours sauf pour les débutants dont l'achat devient obligatoire uniquement lors du passage de ceinture. S'adresser aux instructeurs pour passer la commande.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne recommandons pas l'utilisation des abreuvoirs)
- ★ Guitare: La guitare n'est pas fournie.
Le participant doit se procurer l'instrument (achat ou location)
Les partitions seront distribuées en début de session. Il est de la responsabilité de l'élève de l'apporter à chaque cours.
- ★ Dessin/peinture : Pour les cours destinés aux **adultes**, le participant doit se procurer son propre matériel. Le professeur remettra une liste aux débutants lors des premières séances.
Le participant devra apporter chez lui, tout son matériel à chaque cours. Aucun entreposage ne sera permis à l'exception de sa toile.
- ★ BD/Dessin/peinture : Pour les cours destinés aux **enfants**, le matériel est fourni et conservé à l'atelier durant toute la session. Il est fortement recommandé que l'élève apporte un tablier lors des cours.
Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture ou de manger dans le local.
L'élève peut apporter une bouteille d'eau préalablement remplie.
- ★ Yoga : Tenue confortable, tapis de yoga (s'il y a lieu), serviette et bouteille d'eau remplie.
- ★ Basket-ball/ volley-ball : Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne recommandons pas l'utilisation des abreuvoirs)
- ★ Badminton/Pickleball: Le participant doit apporter sa raquette.
Les joutes doivent se jouer en duo et il n'y a aucune réservation de terrain. Donc, les équipes doivent faire des rotations.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne recommandons pas l'utilisation des abreuvoirs)

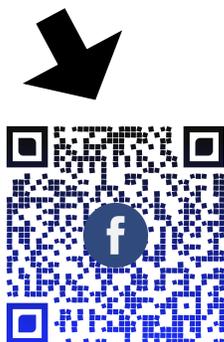
- ★ Hockey cosom : Le participant doit apporter son bâton (palette de plastique SANS ruban noir SVP)
Le participant doit avoir ses propres lunettes de protection (obligatoire).
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)

- ★ Zumba/ Aréboxe : Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée
L'élève doit apporter une petite serviette.

- ★ Athlétisme : Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
L'activité pourrait aussi se dérouler à l'extérieur, selon la température, donc prévoir l'habillement en conséquence.

- ★ Karibou : Les ateliers sont axés sur la psychomotricité.
Une tenue confortable et des espadrilles sont fortement recommandées.
La présence du parent est obligatoire.
L'objectif premier est d'apprendre en s'amusant... ce n'est pas une compétition.
Le cahier d'activités doit être complété à chaque séance mais sera conservé par la spécialiste jusqu'à la fin de la session.
Si possible, apporter son propre crayon.

Facebook



Site internet

